

Sujet : [INTERNET] Observation enquête publique chronoligne

De : Françoise Besnard

Pour : pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Date : 04/04/2024 16:55

Quel est le budget de replantation des arbres ? Dans l'enquête d'utilité publique des photos d'arbres cinquantenaires sont exposées . Il est impossible que ces arbres déjà grands correspondent au budget envisagé.

Il n'y a aucun lien entre le schéma et la réalité!

D'autre part, les plans et les photos des arbres avant/après ne présentent pas de cohérence car il n'y a pas d'échelle. D'ailleurs, ces images de projection de la future avenue sont prises sur Internet. Ce sont les mêmes que celles utilisées par d'autres villes sur ce type de projet.

Ces images ne correspondent pas du tout à la réalité!

Enfin, qui arrosera ces arbres pour leur donner la chance de reprendre ? Les restrictions sont systématiques car l'eau est une denrée qui se rarifie. Où apparaît le coût eau/main d'œuvre pour l'entretien de ces futures plantations ?

Je souhaite prendre connaissance de ces projections financières.

Dans toutes les déclarations des acteurs du projet, il est déclaré « il faut abattre » , « il faut abattre »...

Je souhaite avoir en main les autres projets tenant compte de l'existant qui ont été étudiés et qu'on m'apporte la preuve scientifique que cette solution est la seule valable.

Je souhaite également prendre connaissance de l'avis d'un expert indépendant concernant la santé des arbres existants puisque plusieurs versions sont données. En conclusion je lis dans les chapitres de l'enquête d'utilité publique, beaucoup d'approximations, des hypothèses sans fondement, des projections hypothétiques et non chiffrées et des absences d'expertise.

Docteur Françoise Besnard
Généraliste - Phytothérapeute
Mitoyenne de l'avenue Bollée

Docteur Françoise BESNARD
Médecine générale, phytothérapie